



# ÉTAT DES RÉSULTATS PROSPECTIF

---

(non audité)

Au 31 mars 2016 et 2017



Développement  
économique Canada  
pour les régions du Québec

Canada Economic  
Development  
for Quebec Regions

Canada<sup>ca</sup>

# Développement économique Canada pour les régions du Québec

## État des résultats prospectif (*non audité*) pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars)

	Résultats projetés de 2015-2016	Résultats prévus de 2016-2017
<b>Charges</b>		
Développement des entreprises	54 244	62 482
Développement économique des régions	30 344	32 190
Renforcement de l'économie des collectivités	54 362	86 455
Services internes	19 966	20 907
Charges engagées pour le compte du gouvernement	6 260	(2 856)
<b>Total des charges</b>	<b>165 176</b>	<b>199 178</b>
<b>Revenus</b>		
Revenus d'intérêts	158	407
Revenus divers	66	109
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(224)	(516)
<b>Total des revenus</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Coût de fonctionnement net avant le financement et les transferts du gouvernement</b>	<b>165 176</b>	<b>199 178</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante de l'état des résultats prospectif.

# Développement économique Canada pour les régions du Québec

## Notes à l'état des résultats prospectif

### 1. Méthodologie et hypothèses importantes

L'état des résultats prospectif a été établi en fonction des priorités du gouvernement et des plans ministériels qui sont décrits dans le rapport sur les plans et les priorités.

Les renseignements présentés dans les résultats projetés de l'exercice 2015-2016 sont fondés sur les résultats réels en date du 30 novembre 2015 et sur les prévisions pour le reste de l'exercice. Des prévisions ont été réalisées pour les résultats prévus de l'exercice 2016-2017.

Les principales hypothèses qui sous-tendent les prévisions sont les suivantes :

- Les activités du ministère resteront, pour l'essentiel, les mêmes que celles de l'exercice précédent;
- Les charges et les revenus sont fondés sur l'expérience acquise. Les charges tiennent compte d'une certaine réduction au niveau du budget de fonctionnement et d'une hausse au niveau du budget de subventions et contributions compte tenu de certaines initiatives et de certains programmes temporaires;
- Les provisions pour irrécouvrabilité sont estimées à la lumière de l'expérience acquise.

Ces hypothèses sont adoptées en date du 30 novembre 2015.

### 2. Variation et évolution des prévisions financières

Même si tous les efforts ont été déployés pour prévoir les résultats définitifs pour le reste de l'exercice 2015-2016 et pour 2016-2017, les résultats réels des deux exercices risquent de varier par rapport aux prévisions financières présentées, et l'écart pourrait être important.

Lors de la préparation de l'état des résultats prospectif, *Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC)* a établi des estimations et des hypothèses à l'égard d'événements futurs. Ces estimations et hypothèses pourraient différer des résultats financiers réels subséquents. Elles sont évaluées de façon continue et sont fondées sur l'expérience acquise et d'autres facteurs, notamment les prévisions relativement aux événements futurs qui sont considérées comme raisonnables compte tenu des circonstances.

Les facteurs qui pourraient donner lieu à des écarts importants entre l'état des résultats prospectif et l'état des résultats historique sont entre autres :

- Le moment et le montant des acquisitions et des aliénations d'immobilisations qui peuvent influencer sur les gains ou les pertes et les charges d'amortissement;
- La mise en œuvre de nouvelles conventions collectives;
- La conjoncture économique qui peut avoir une incidence sur la possibilité de recouvrer les créances de prêts;
- Les modifications supplémentaires au budget de fonctionnement en raison de nouvelles initiatives ou de rajustements techniques mis en œuvre plus tard au cours de l'exercice.

Une fois que le rapport sur les plans et les priorités sera présenté, *DEC* ne fera pas de mise à jour des prévisions, quelles que soient les modifications apportées aux ressources financières dans les budgets supplémentaires des dépenses. Les écarts seront expliqués dans le rapport ministériel sur le rendement.

# Développement économique Canada pour les régions du Québec

## 3. Sommaire des principales conventions comptables

L'état des résultats prospectif a été préparé en conformité avec les conventions comptables du gouvernement entrées en vigueur pour l'exercice financier 2015-2016, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence notable par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

### a) Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les charges de fonctionnement du ministère sont constatées lorsque les biens sont reçus ou que les services sont rendus, y compris les services fournis gratuitement pour les locaux, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, les services juridiques et les indemnités d'accident du travail, qui sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif. Les indemnités de vacances et de congés compensatoires ainsi que les indemnités de cessation d'emploi sont accumulées et comptabilisées au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit aux termes de leurs conditions d'emploi.

Les paiements de transfert sont comptabilisés à titre de charges lorsque le bénéficiaire a satisfait aux critères d'admissibilité ou qu'il a rempli les conditions de l'accord de transfert ou, dans le cas d'opérations qui ne font pas partie d'un programme existant, dès que le gouvernement annonce une décision d'effectuer un transfert ponctuel, dans la mesure où la loi habilitante ou l'autorisation de paiement est approuvée par le Parlement avant l'achèvement de l'état financier. Les paiements de transfert qui deviennent remboursables lors de l'entrée en vigueur de conditions spécifiées dans l'accord de contribution sont comptabilisés en réduction des charges de paiement de transfert et comme montant à recevoir.

Les charges incluent des provisions qui tiennent compte de changements dans la valeur d'actifs. Cela comprend des provisions pour créances douteuses sur les comptes débiteurs, des provisions pour évaluation de prêts et d'avances ou les passifs, dont les passifs éventuels et les passifs environnementaux, dans la mesure où l'événement futur est susceptible de se produire et où une estimation raisonnable peut être établie.

Les charges incluent également l'amortissement des immobilisations corporelles, qui sont capitalisées à leur coût d'acquisition. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'actif.

### b) Revenus

Les revenus sont comptabilisés dans l'exercice pendant lequel les opérations ou les événements qui ont généré les revenus surviennent, sauf pour l'article énoncé ci-après. Les prêts ne sont pas porteurs d'intérêts et en raison de l'incertitude au sujet du recouvrement ultime, les revenus d'intérêts correspondent seulement aux frais imposés sur les montants en souffrance lorsqu'ils sont remboursés. Les autres revenus correspondent aux autres frais et gain sur disposition d'immobilisations et d'actifs.

Les revenus non disponibles pouvant maintenant être dépensés ne peuvent servir à acquitter les passifs du ministère. Bien que l'on s'attende à ce que l'administrateur général maintienne le contrôle comptable, il n'a pas l'autorité pour disposer des revenus non disponibles pouvant maintenant être dépensés. Par conséquent, les revenus non disponibles pouvant maintenant être dépensés sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus de l'entité.

# Développement économique Canada pour les régions du Québec

## 4. Autorisations parlementaires

Le ministère est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La formule de comptabilisation des autorisations consenties au ministère ne correspond pas à celle des rapports financiers établis selon les principes comptables généralement reconnus, étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Les postes comptabilisés dans l'état des résultats prospectif d'un exercice donné peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires approuvées au cours d'un exercice précédent, de l'exercice en cours ou d'exercices futurs. Par conséquent, le coût de fonctionnement net du ministère pour l'exercice diffère suivant qu'il est calculé selon les principes du financement public ou selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

### a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations demandées (en milliers de dollars)

	Résultats projetés de 2015-2016	Résultats prévus de 2016-2017
<b>Coût de fonctionnement net avant le financement et les transferts du gouvernement</b>	165 176	199 178
Rajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais aucune incidence sur les autorisations :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(218)	(226)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(5 441)	(5 409)
Diminution des indemnités de vacances et de congés compensatoires	13	5
Remboursement des contributions et des dépenses des exercices antérieurs	7 702	11 110
Autres	292	634
Total des postes qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais aucune incidence sur les autorisations	2 348	6 114

## Développement économique Canada pour les régions du Québec

Rajustement pour les postes qui n'ont pas d'incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui ont une incidence sur les autorisations :

Acquisition d'immobilisations corporelles	107	14
Nouveaux prêts	91 721	97 814
Total des postes qui n'ont pas d'incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui ont une incidence sur les autorisations	91 828	97 828
<b>Autorisations demandées</b>	<b>259 352</b>	<b>303 120</b>

**b) Autorisations demandées** (en milliers de dollars)

	<b>Résultats projetés de 2015-2016</b>	<b>Résultats prévus de 2016-2017</b>
<b>Autorisations demandées :</b>		
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	40 014	38 181
Crédit 5 – Subventions et contributions	218 519	260 022
Montant des autorisations législatives	4 819	4 917
	263 352	303 120
Moins :		
Périmés : Fonctionnement et Subventions et contributions	4 000	
<b>Autorisations demandées</b>	<b>259 352</b>	<b>303 120</b>